

Faculté de droit L3 et master

Par **juriste_**, le **09/12/2017** à **13:51**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en L1. Je compte faire un master plus tard. Or, ayant commencé mes études en province dans une faculté quelconque j'ai peur que cela soit négatif pour moi.

Ma faculté permet seulement de faire 2 années de licence. Il faut à partir de la L3 changer de faculté.

Je voulais donc savoir, s'il est possible d'intégrer en L3 (et ensuite faire mon master) à Paris Sorbonne par exemple ou autre université prestigieuse? sachant que j'aurai fais mes 2 ans de licence en province ?

Je voudrais en effet mettre toutes les chances de mon côté pour pouvoir m'insérer rapidement dans le monde du travail plus tard. (ps: je souhaiterai je l'espère devenir avocate ou juge).

En espérant que vous m'apporterez une réponse, je vous souhaite un bon week-end ainsi que bon courage pour les révisions. :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/12/2017** à **14:26**

Bonjour

Je vois que vous êtes de Charente-Maritime. Or dans ce département, il y a la fac de La Rochelle où vous pouvez poursuivre vos études jusqu'au Master 2. Ce sera sans doute plus pratique pour vous que de monter à Paris.

Pour prendre l'exemple de la Franche comté, il y a une fac de droit à Belfort mais il n'y a que la Licence. Les étudiants de Belfort s'inscrivent ensuite en M1 à Besançon.

[citation] Paris Sorbonne par exemple ou autre université prestigieuse [/citation]

Excusez moi du terme mais le prestige des Universités c'est une vaste connerie.

La réalité c'est que le phénomène de la primo localité joue beaucoup.

Et puis il faut d'abord choisir sa fac en raison de son projet professionnel et non pas pour son soi-disant prestige.

Par **juriste_**, le **13/12/2017** à **14:18**

Merci de votre réponse.

Par **lorrainDE**, le 15/12/2017 à 10:40

Pour te rassurer, un ami de ma promo a fait sa L1 & L2 à la rochelle ; L3 et M1 a Bordeaux.
Et il est en m2 a Paris :)

Donc pas de soucis sur le fait que tu fasses ta licence dans une fac comme la rochelle.

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/12/2017 à 11:39

Bonjour

Un grand merci à lorrainDE pour son témoignage.

Par **juriste_**, le 15/12/2017 à 14:01

Merci bien :)